

Compte-rendu du conseil municipal du 12 avril 2019

Présents : Christiane COLAS, Yves ARBEZ, Martial LOISY, Jean-Paul BUELLET, Marie-Claude FELIX, Hervé COLAS, Karine COLIGNON, Pascale VIRICEL, Sylvie TRIPLET, Joëlle TABOULOT, Nicolas MICHALET, Jean-Luc FROMONT.

Excusé : Chrystelle GUIXA, pouvoir donné à Christiane COLAS, Robert VELON, pouvoir donné à Yves ARBEZ

Secrétaire : Jean-Luc FROMONT

Après lecture, le conseil adopte le compte rendu de la séance du 15 mars et passe à l'ordre du jour.

1) Décisions budgétaires

- Assainissement : affectation des résultats 2018
Lors du conseil municipal de mars, l'affectation des résultats 2018 avait été reportée faute d'informations sur les dispositions financières liées au transfert de compétences assainissement à la CA3B. Hervé COLAS indique que les résultats 2018 des comptes assainissement doivent être repris dans le budget général.
- Budget commune : décision modificative suite au transfert de l'assainissement à la CA3B
Le conseil adopte à l'unanimité la décision modificative du budget général prenant en compte :
 - o En fonctionnement : l'inscription en recette et en dépense de l'excédent antérieur reporté de 86 973.88€.
 - o En investissement : l'inscription en recette et en dépense du déficit cumulé antérieur reporté de 129 480.81€.

2) Ligne de trésorerie

Avec les travaux d'aménagement du Logis Neuf en cours, la commune est en attente de recettes importantes liées aux remboursements de TVA par l'Etat et aux subventions à recevoir. Nicolas MICHALET présente deux offres de lignes de trésorerie permettant de faire face aux besoins de trésorerie de la commune pour payer les factures dans l'attente des rentrées d'argent à venir. Le conseil donne son accord à l'unanimité pour la proposition de la Caisse d'épargne sur une ligne de trésorerie de 200 000€ sur 12 mois.

3) Avenant à la convention de participation financière du Département de l'Ain

Le conseil adopte à l'unanimité un avenant à la convention de participation financière du Département de l'Ain concernant la mise en accessibilité des arrêts de car situés sur la RD1079. Suite à une modification de traitement de l'état de surface afin d'améliorer la perception pour les personnes mal voyantes, la participation financière forfaitaire passe de 17 800€ à 19 497€.

4) Adhésion au groupement de commandes de produits d'entretien de la CA3B

Le conseil donne son accord pour la signature d'une convention avec les communes de la CA3B adhérentes au groupement de commandes de produits d'entretien initialement mis en œuvre sur l'ex-communauté de communes de Montrevel.

5) Vente de terrain à Mallet

Ain Habitat a élaboré un projet d'aménagement de la parcelle située à Mallet achetée par l'EPFL pour le compte de la commune. 6 parcelles d'une superficie inférieure à 890m² seraient aménagées et 7 logements groupés construits en accession à la propriété. Hervé COLAS indique que Ain Habitat a fait une proposition d'achat à 15€ /m². Le conseil décide de se renseigner auprès de France Domaines ainsi que sur les prix pratiqués avant de donner son accord de principe à la vente du terrain. La décision est par conséquent remise au prochain conseil.

6) Suivi énergétique 2017

Martial LOISY a rencontré Simon CHANAS, chargé de projet énergie à ALEC dans le cadre de la démarche Conseil en Energie Partagé financée par la CA3B. L'analyse 2017 laisse apparaître une baisse de 4% des consommations globales d'énergie par rapport à 2016, mais une augmentation en valeur, compte tenu de la hausse des prix de l'énergie. Parmi l'ensemble des bâtiments communaux, le groupe scolaire absorbe 28% de la consommation totale. La consommation d'eau a baissé de 18% par rapport à 2016, et l'arrosage constitue le plus gros poste de consommation soit 27%. Il est convenu avec ALEC de réaliser le bilan 2018 rapidement afin d'orienter d'éventuelles actions de réduction de consommation.

7) Elections européennes – organisation du bureau de vote

Les élections européennes auront lieu le dimanche 26 mai de 8h à 18h. Mme le Maire propose 2 bureaux :

- Matin 8h-13h : Hervé COLAS, Robert VELON, Yves ARBEZ, Marie-Claude FELIX + Karine COLIGNON en accessoire remplaçante
- Après-midi 13h-18h : Christiane COLAS, Martial LOISY, Jean-Paul BUELLET, Jean-Luc FROMONT + Sylvie TRIPLET en accessoire remplaçante

8) Questions et communications diverses

- Christiane COLAS présente les dispositions spécifiques du plan ORSEC transmises par le préfet de l'Ain. Elles concernent la distribution de comprimés d'iode notamment sur la commune ainsi que la déclinaison départementale du plan national de réponse à un accident nucléaire ou radiologique majeur.
- Le conseil municipal visitera le site ORGANOM de Viriat le 7 juin à 17h.
- L'entreprise BALLAND qui intervient sur le volet paysager du Logis Neuf a transmis un devis de 3000€ pour repeindre les toilettes publiques. Le conseil décide d'attendre de préciser le projet de réaménagement intérieur avant d'intervenir sur l'extérieur.
- Jean-Paul BUELLET répondra défavorablement à la sollicitation de l'artificier pour le feu d'artifice de la fête patronale, compte tenu de la décision du comité de fleurissement de ne pas participer financièrement avec la commune.
- Le conseil décide de supprimer la benne à cartons sur la place du gymnase suite aux nombreuses incivilités dont Jean-Paul BUELLET s'était fait l'écho lors de la cérémonie des vœux.
- Le gravier issu du rabotage de la bande roulante du Logis Neuf sera conservé pour les chemins communaux.
- Les douches du gymnase ont fait l'objet de vérifications du débit, qui semble résolu, et de la pression qui semble en voie de résolution.
- Le four à vapeur du restaurant scolaire, qui date de 4 ans est en panne. Le cout de réparation apparait très élevé par rapport au prix neuf, et une démarche a été entreprise auprès du fabricant afin d'en limiter le coût.
- Le comité de fleurissement formule une demande à la commune pour le stockage des décorations de Noël. Une solution sera trouvée au regard des possibilités existantes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.